

Notre société est traversée par de nombreuses fractures: sociales, environnementales, démocratiques et économiques. Dans ce contexte de crise, la priorité est bien de retisser du lien, de redonner du sens à notre projet collectif démocratique, ce qui suppose notamment, et d'abord de s'attaquer aux inégalités de tout ordre qui minent notre modèle social. Le rôle des services publics est crucial, encore plus en temps de crise, comme l'ont montré ces dix-huit derniers mois de crise sanitaire au cours desquels les agents des services publics ont tenu la société à bout de bras.

Or, le service public d'Éducation est aujourd'hui à un tournant. Absence de revalorisation salariale conséquente, 7900 suppressions d'emplois dans les collèges et lycées publics en 5 ans, réformes profondément inégalitaires à l'image de la réforme du lycée, formation des futurs professionnels de l'Éducation sacrifiée, pilotage vertical et autoritaire...ces dernières années ont été marquées par un ensemble de mesures qui ont profondément mis à mal le service public d'Éducation.

Pour relever le défi de la reconstruction de notre système éducatif, le SNES-FSU porte un projet construit autour de deux impératifs : la revalorisation des personnels et la démocratisation de notre système éducatif au service de l'émancipation de la jeunesse et de l'élévation de ses qualifications. Le déclassé salarial de nos professions est insupportable et a de lourdes conséquences comme le montre la crise d'attractivité, qui chaque année, produit ses effets délétères. Sans fonctionnaires recrutés et formés, c'est bien l'avenir du service public d'Éducation qui est en jeu. Quant à la démocratisation du second degré, c'est un impératif éducatif, social et démocratique. Il faut y répondre par la mise en place d'un enseignement de qualité pour toutes et tous : toute une génération peut accéder à un haut niveau d'exigences quant aux savoirs à acquérir.

Pour atteindre ces objectifs, le SNES-FSU porte un projet articulé autour de quelques mesures fortes.

Des mesures d'urgence pour la rentrée 2022

Aménagements de programmes en collège et en lycée pour la rentrée 2022 pour tenir compte des conséquences de deux années scolaires sous Covid.

Des moyens, pas en heures supplémentaires, pour travailler en petits groupes pour travailler, en classe, la remédiation des difficultés et des fragilités creusées pendant ces deux dernières années.

Une revalorisation des personnels, sans contreparties

Dégel immédiat du point d'indice et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis 2010.

Ex pour un certifié : une augmentation immédiate de 5% du point combinée à +70 points pour tous = +250€ pour un stagiaire, +300€ pour un 6e ou 7e échelon, +400€ pour un 11^e échelon.

Diminution des effectifs dans les classes

Collège : 20 élèves maximum en Education prioritaire, 24 élèves hors Education prioritaire

Lycée : 25 élèves maximum en seconde et 30 élèves maximum dans le cycle terminal

Des moyens pour les collèges et les lycées

Création d'emplois de professeurs, CPE, PsyEN, AED, AESH

Plan pluriannuel de recrutements et de prérecrutements, accompagnés de mesures de revalorisation et d'amélioration des conditions de travail.

Financement des options et des doublés dans les dotations horaires des établissements : ces enseignements doivent faire l'objet d'heures clairement identifiées dans les DGH, sans entrer en concurrence avec les autres enseignements

Abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique et rétablissement de toutes les compétences des commissions paritaires

Le paritarisme, mis à mal par la loi de transformation de la Fonction publique, garantit la défense des droits des personnels, la lutte contre l'arbitraire et l'opacité, notamment dans les opérations de carrière et de mutations.

La reconstruction du collège

Des horaires d'enseignement disciplinaires garantis dans des grilles nationales, à même d'éviter la mise en concurrence des établissements, des disciplines, abandon de l'AP et des EPI pour laisser la place à une véritable interdisciplinarité afin de permettre la réussite de tous les élèves au sein du collège.

Remise à plat de la réforme du lycée

Construction d'une autre organisation des enseignements, autour de filières clairement identifiées, équilibrées et cohérentes.

Un baccalauréat sous forme d'épreuves nationales, terminales et anonymes, suppression du Grand oral.

Dispositif transitoire : maintien de la 3eme spécialité en terminale, report des épreuves de spécialités en juin.

Abandon de ParcoursSup

Une carte de l'éducation prioritaire revue et élargie, y compris aux lycées, sur la base d'indicateurs transparents et nationaux, avec un label unique (écoles, collèges, lycées), avec une attention particulière pour l'outre-mer.

Un service public d'orientation renforcé où le rôle des PsyEN est conforté à rebours des logiques de marchandisation et de privatisation actuelles.

AESH : un vrai statut, un vrai salaire !

création d'un corps de fonctionnaires catégorie B

Suppression des PIAL : les PIAL sont des outils de gestion des AESH qui dégradent leurs conditions de travail en imposant une grande flexibilité

Lutte contre la précarité

Mise en place d'un vaste plan de titularisation pour les non titulaires.

L'ouverture de négociations pour des évolutions statutaires contre la précarité des AED, améliorer leurs conditions de travail et leurs salaires

Un grand plan d'investissement, en lien avec les collectivités territoriales, pour adapter Les établissements au contexte environnemental et au contexte sanitaire (par exemple, des travaux doivent être engagés rapidement en matière d'aération pour la rentrée 2022)

La mise en place d'une réelle médecine du travail

Recrutement de médecins de prévention et de psychologues du travail.

Premier syndicat dans le second degré, le SNES-FSU construit son projet avec les collègues, dans les établissements, les réunions, les stages, en consultant ses syndiqués. Ensemble, faisons-le vivre au quotidien : interpellons les candidates et les candidats aux différentes élections, partageons-le dans nos établissements scolaires auprès des collègues et des parents d'élèves.

Ensemble, agissons pour l'avenir de nos métiers, de nos collèges et de nos lycées !

<https://www.snes.edu/>

<https://www.snes.edu/education2022/>

